

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
.....
REGION DE L'EXTREME-NORD
.....
DEPARTEMENT DU MAYO DANAY
.....
COMMUNE DE TCHATIBALI
.....
SECRETARIAT GENERAL
.....
COMMISSION INTERNE DE
PASSATION DES MARCHES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
.....
FAR NORTH REGION
.....
MAYO DANAY DIVISION
.....
TCHATIBALI COUNCIL
.....
GENERAL SECRETARIAT
.....
INTERNAL TENDERS BOARD
.....

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 10 /2023/ADND/C-TLI/SG/CIPM-TBEC
DU 13/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE
DE L'EP Groupe 2 DE TCHATIBALI ; ARRONDISSEMENT DE TCHATIBALI ; DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE
L'EXTREME-NORD

Financement: Budget d'Investissement Public exercice 2023

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution des travaux d'achèvement de construction de la clôture du de l'Ecole Publique Groupe II de Tchatabali, dans l'Arrondissement de Tchatabali, Département du Mayo-Danay Région de l'Extrême-Nord, Le Maire de la Commune de Tchatabali, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Budget d'Investissement Public-Exercice 2023

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La menuiserie métallique ;
- La peinture ;

3. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de 90 jours calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

4. Allotissement

Sans objet.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 15 000 000 FCFA (Quinze millions) de francs CFA.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2023 sur la ligne d'imputation suivante :

Ligne n° 57 27 100 02 641370 522117 821

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans pièce I2 du DAO, une somme de 300 000 (Trois cent mille) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Tchatabali, Cellule d'Appui au lancement des offres

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier peut être obtenu à la Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres sises dans l'enceinte de la Commune de Tchatabali, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 50 000 (Cinquante mille) francs CFA payable la Recette Municipale de Tchatabali.

11. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Tchatabali au plus tard le 07 Avril 2023, date limite de réception des offres à 13 heures et devra porter la mention:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 10 /2023/AONO/C-TLI/SG/CIPM-TBEC
DU 13/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX
D'ACHEVEMENT DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE L'EP Groupe II DE TCHATIBALI ; ARRONDISSEMENT DE
TCHATIBALI ; DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture de tous plis se fait en un (01) seul temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 07 Avril 2023 à 14 heures précises par la Commission Interne de passation des marchés Publics de la Commune dans le bureau du Président de ladite commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

Pièces Administratives

- Dossier incomplet,
- Absence de la caution de soumission,
- Pièce falsifiée ou non authentique,

Offre Technique :

- Dossier incomplet,
- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés,
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
- Non satisfaction, au moins, à vingt-neuf 29 critères essentiels sur quarante-deux 42,

Offre financière :

- Offre financière incomplète,
- Pièce non conformes,
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,
- Absence d'un sous-détail de prix,
- sous-détail de prix irréaliste et erroné
- Non-conformité du modèle de soumission.

14.2 : Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres. Ces critères portent sur :

- Présentation sur 03 critères ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise sur 12 critères ;
- Matériel de chantier à mobiliser sur 06 critères ;
- Méthodologie d'exécution sur 11 critères ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 10 critères.

15. Attribution

Le Préfet du Département du Mayo-Danay à Yagoua, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Commune de Tchatabali, Cellule d'Appui au lancement des offres, sise dans l'enceinte de ladite Commune tel : 695 54 98 97

Tchatabali, le 13 Mars 2023

Le Maire de la Commune
(Autorité Contractante)

COPIES:

- MINMAP /DCMI (pour information)
- PREFET MAYO-DANAY (pour information)
- SOPECAM (pour publication)
- PRESIDENT/ COPMMO (pour information)
- ARMP (pour publication au JOM)
- DDMAPHO/SPM (pour archivage)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire)



Samuel
Gilbert